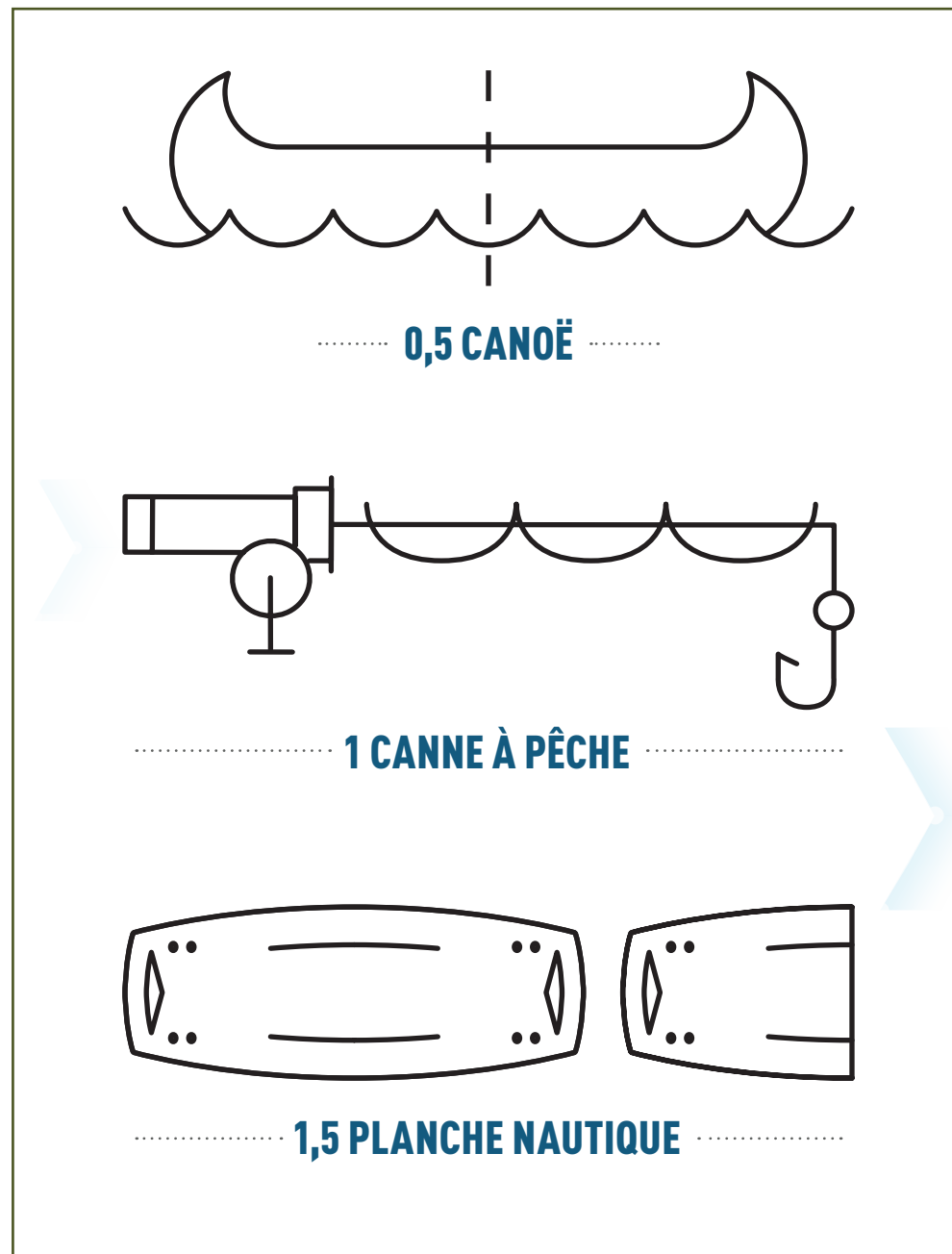
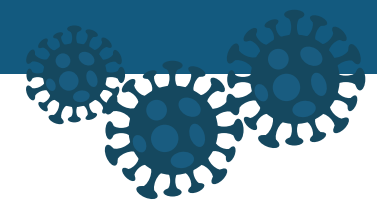


LA COVID-19 : PETIT GUIDE DE L'ÉLOIGNEMENT PHYSIQUE POUR LES PLAISANCIERS



VOUS PRÉVOYEZ FAIRE UN TOUR EN BATEAU?

Rester à la maison sauve des vies, mais si vous voyagez sur l'eau, soyez prêt :

- Évitez tout contact inutile avec les autres pendant votre voyage et respectez les mesures prises par l'autorité sanitaire locale en ce qui concerne la taille et la composition de votre groupe.
- Alors que vous vous préparez à quitter la rive et pendant que vous circulez sur l'eau, dans la mesure du possible, restez à une distance d'au moins deux mètres des autres personnes et embarcations. Cette longueur est d'environ :
 - ✓ 2 bras
 - ✓ 0,5 canoë
 - ✓ 1 canne à pêche
 - ✓ 1,5 planche nautique
- Les couvre-visages et les masques non médicaux peuvent être utiles pendant de courtes périodes, lorsque la distanciation physique n'est pas possible. Ayez-en un avec vous et consultez les autorités sanitaires locales pour obtenir des conseils supplémentaires.
 - ✓ Si le couvre-visage ou le masque non médical devient humide ou mouillé, nous vous encourageons à le remplacer par un masque sec.

Pour obtenir plus de renseignements sur la COVID-19, consultez le Canada.ca/laCOVID19